

MAIRIE de BAZOGES-en-PAILLERS

SEANCE DU 30 MAI 2007

L'an deux mil sept, le trente Mai à 20 H.00, le Conseil Municipal de la commune de Bazoges-en-Pailers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Denis BOSSARD, Maire

Date d'affichage de la convocation : 24 Mai 2007

Présents : BOSSARD Denis BROUSSEAU Yannick DURANDET Jean-Loïc BENETEAU Laurent MORNE Jean-Pierre CHAMPIN Jean-Claude PASQUIET Jean-Michel GUIBERT Marie-Madeleine GIRAUD Martine GABORIEAU Blandine MINCHENEAU Françoise GABORIEAU Christian POUPLIN Marie- Andrée VILLENEUVE Maryvonne GUERY Philippe

Secrétaire de séance : GUERY Philippe

Benoît MACÉ, du service Energie-Environnement au SYDEV, informe le Conseil Municipal sur l'installation des parcs photovoltaïques (panneaux solaires). Un échange très intéressant de questions-réponses a éclairé l'ensemble des élus.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 12 Mai 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

DROIT DE PREEMPTION – Terrain CADOR – La Bocaine

Monsieur le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner envoyé par Maître LEVAUFRE des Herbiers, reçue en Mairie le 29 Mai 2007, pour les parcelles C 771 pour 15 ca et C 1155 pour 1Ha98a65ca, lieu-dit Les Oranchères. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, lève son droit de préemption.

INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil vote les indemnités comme suit :

☛ *Indemnité du Maire* : 26% de l'indice 1015, soit 967.88 € brut mensuel à compter du 16 Avril 2007

☛ *Indemnité pour chacun des trois adjoints* : 8.25% de l'indice 1015, soit 307.12 € brut mensuel à compter du 12 Mai 2007

PVR – Participation Voies et Réseaux La Foliette - Création d'une voie publique

Le conseil décide,

Article 1^{er} : d'engager la réalisation des travaux de voirie et de réseaux dont le coût total estimé s'élève à 147096.94 €. Il correspond aux dépenses suivantes :

Travaux de construction ou d'aménagement de voie	Coûts des travaux
Travaux de voirie	81477.50
Écoulement des eaux pluviales	20511.40
Eclairage public	5880.00
Eau potable	2490.57
Électricité	7280.00
Assainissement	20331.99
Dépenses d'études	9125.48
Coût total net	147096.94 €

Article 2 : fixe à 147096.94 € la part du coût de la voie et des réseaux mis à la charge des propriétaires fonciers.

Article 3 : les propriétés foncières concernées sont situées à 80 mètres de part et d'autre de la voie suivant le plan joint ;

Article 4 : fixe le montant de la participation due par mètre carré de terrain desservi à 9.43 €.

Article 5 : décide que les montants de participation dus par mètre carré de terrain sont actualisés en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la construction. Cette actualisation s'applique lors de la prescription effectuée lors de la délivrance des autorisations d'occuper le sol ou lors de la signature des conventions visées à l'article L. 332-11-2 du code de l'urbanisme.

Annule et remplace la délibération du 28 Février 2007

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RATS, LES SOURIS ET LES TAUPES

Le Conseil décide de participer à cette lutte collective. La collecte des bulletins d'inscription par la Mairie aura lieu jusqu'au 15 Septembre. La livraison des produits commandés sera organisée entre le 8 et le 19 Octobre 2007. Cette information sera transcrite dans le prochain bulletin communal.

COMMISSIONS

Le Conseil passe en revue toutes les commissions communales et extérieures

PARTICIPATION ECOLE PUBLIQUE

Le Conseil décide de participer aux dépenses de l'Ecole Publique des Herbiers à hauteur de 1468.76 €

CANDELABRE RUE DES ORANCHERES

Le Conseil décide de remplacer le candélabre 14, Rue des Oranchères. Le coût des travaux est de 760.00 € hors taxes ; la subvention du SYDEV est de 40% de ce montant. La participation de la commune s'élève à 456.00 €. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SYDEV.

LOTISSEMENT – Terre et Habitat - Les Oranchères

Monsieur le Maire rend compte de la discussion avec Terre et Habitat et présente le projet du lotissement futur. Une prochaine rencontre va avoir lieu avec le géomètre.

ROND POINT

Monsieur le Maire présente le plan du rond point. Les travaux vont durer du 21 Mai au 21 Septembre.

Zone Artisanale : deux constructions vont commencer. Le problème de l'écoulement des eaux pluviales va être résolu.

COMMISSION BATIMENTS

Jean-Loïc DURANDET présente les différentes propositions. Le Conseil approuve le travail de la commission.

COMMISSION VOIRIE

Laurent BENETEAU présente les différentes propositions. Le Conseil approuve le travail de la commission

Monsieur le Maire rend compte de l'entretien qui a eu lieu avec la DDE pour la chicane qui sera aménagée dans le cadre des travaux du Centre Bourg.

BUREAU DE VOTE DU 10 ET 17 JUIN

Le Conseil établit le planning du bureau de vote en vue des Elections Législatives.

QUESTIONS DIVERSES

↳ La Communauté de Communes a lancé une étude de besoins Enfance Jeunesse pour les 4-18 ans.

↳ L'association du Champ des Pierres est autorisée à occuper le domaine public pour une opération de fouilles archéologiques sur le pourtour de lac de la Bultière.

↳ Le Conseil décide d'acheter dix livres " Images d'autrefois " Le Canton de Saint Fulgent 1900-1960, au prix de 22 € l'unité

↳ Intempéries du 27 Avril dernier : un dossier est en cours avec l'assurance

↳ Monsieur le Maire donne un résumé sommaire du compte rendu de la Communauté de Communes du 3 Mai dernier.

La séance est levée à 23H40

Prochaine réunion le 4 Juillet à 20H00